AR Prefecture
043-200073401-20240918-2024076-DE
Reçu le 24/09/2024

mézencloiremeygal
Communauté de Communes

**COMMUNAUTE DE COMMUNES MEZENC LOIRE MEYGAL** **N0 2024. 076**
**10 PLACE ST ROBERT**
**43260 SAINT JULIEN CHAPTEUIL**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**
Date de la convocation : 05/09/2024

Membres en exercice : 43 présents : 24 Votants : 29 Abstentions : 0 contre : 0 Pour : 29

**SÉANCE du 18 Septembre 2024**

L'an deux mille vingt quatre, le mercredi dix huit septembre à 20 heures le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à Le Monastier-sur-Gazeille.

**Membres présents** : Villard Serge, Roudil Aymeric, Aubry Alexandre, Chorliet Christian, Romieu Hervé, Fargier Jean-Marc, Massebeuf Jean-Claude, Bresselle Pierre, Mauté Annie, Chaize Fernand, Chabannes Fabien, Arcis Michel, Loucao Elisabeth, Roche Patrick, Ribes Michel, Gentes Laurent, Sabatier jean-Pierre, Defay André, Behar Daniel, Veysset Marie-Christine, Ferret André, Chambon Jean, Allary Jean-Pierre, Abrial Raymond.

Procuration de : Dessalces Bonnet Laurence à Mauté Annie, Bonnet Raphaël à Bresselle Pierre, Miramand Christine à Abrial Raymond, François Cabanes à Behar Daniel, Marie-Agnès Mourlevat à Marie-Christine Veysset.

Secrétaire de séance : Arcis Michel

OBJET : Recrutement des saisonniers à la station des Estables

Monsieur le Président explique à l'assemblée qu'il appartient à l'organe délibérant d'autoriser le président à recruter des agents saisonniers de droit privé pour faire fonctionner la station de ski.

Pour la saison 2024/2025, les besoins sont les suivants :

- 1 chef de piste à compter du 12 novembre 2024,

- 2 dameurs pisteurs secouristes dont 1 recrutement à compter du 4 novembre 2024,

- 9 conducteurs de téléskis ou perchman,

- 5 caissiers,

- 1 nivoculteur en renfort,

- 1 régisseur(euse) à 15 heures hebdomadaires du 1er novembre 2024 au 30 avril 2025.

Les niveaux de recrutement et de rémunération seront déterminés selon la nature des fonctions exercées et le profil des candidats retenus.

Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits prévus à cet effet au budget annexe station.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme

AR Prefecture
043-200073401-20240918-2024076-DE
Reçu le 24/09/2024

mézencloiremeygal
Communauté de Communes

Après en avoir délibéré, le Conseil :

- valide le recrutement de ces agents saisonniers et mandate Monsieur le Président pour la signature de toute pièce y relative.

**Le Président, Jean-Marc Fargier**

COMMUNAUTE DE COMMUNES MEZENC LOIRE MEYGAL * Haute-Loire *

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme